

intéressé au projet de loi d'initiative parlementaire à l'examen en ce moment.

Je sais pertinemment que le bill à l'étude comporte bien des difficultés, étant donné les lois actuellement en vigueur, et surtout le fonctionnement du Fonds monétaire. Cependant, nos mines sont actuellement exploitées conformément aux dispositions du Fonds monétaire et de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or modifiée et je ne vois pas pourquoi on ne pourrait recourir à d'autres modifications dans l'espoir que toute nouvelle façon d'aborder notre problème pourrait peut-être se révéler avantageuse.

Si le bill à l'étude était appliqué, on permettrait aux mines qui ont décidé de vendre leur produit à un marché semi-libre, ainsi qu'aux autres mines qui le désireraient, d'obtenir un prix plus élevé pour leur produit. Si une mine décide de vendre son or en pièces monnayées, il y a tout lieu de croire que ces pièces symboliques seraient achetées en grande quantité pour bien des raisons. L'attrait des pièces d'or peut être le signe avant-coureur de la rentabilité, encore une fois, de l'industrie de l'extraction de l'or.

Depuis l'inauguration du Fonds monétaire, le ministre des Finances (M. Abbott) et ses collègues ont jugé opportun de réclamer de temps en temps des modifications s'appliquant au Canada. La première a été la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui a été une bonne mesure. La deuxième a été la vente de l'or sur le marché semi-libre et sur une base restreinte. La troisième a été l'abaissement des normes en ce qui concerne l'affinage de l'or destiné à la vente sur le marché semi-libre.

Si l'on pouvait convaincre le ministre des Finances et ses collègues que la frappe de pièces d'or viendrait en aide à l'industrie, je suis persuadé qu'ils songeraient à demander pour le Canada une autre concession au Fonds monétaire. Ce qui me confond et me rend incapable de comprendre la situation, c'est que la maison de Rotshchild peut acheter notre or, frapper des pièces d'or et les offrir en vente. L'entreprise doit être profitable; autrement, elle ne s'occuperait pas de ce commerce. Je propose donc que nous tentions l'expérience de la frappe des pièces d'or et que, aux termes du bill dont nous sommes saisis, on autorise les mines qui le veulent à recourir à ce procédé.

Mme Ann Shipley (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je vais réclamer votre indulgence pour quelques instants, et saisir l'occasion qui m'est fournie de remercier les honorables députés de leur aimable réception. J'ai l'impression qu'il est de mon devoir de commenter tout projet de loi qui pourrait améliorer la situation de l'industrie des mines d'or. J'ai

aussi l'honneur de représenter une circonscription dont la population dépend presque entièrement de cette industrie.

C'est le 30 novembre, si je ne me trompe, que l'honorable représentant d'York-Sud (M. Noseworthy) a formulé à l'égard de cette industrie certaines déclarations qui peuvent induire en erreur et ne donnent pas un aperçu exact de la situation. Je me propose de lui répondre de façon assez détaillée à un moment plus opportun, soit au cours du débat sur le budget, soit lorsque la Chambre sera saisie de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

J'aimerais dire quelques mots au sujet de la situation de l'industrie des mines d'or, et je voudrais citer quelques extraits d'une analyse présentée par l'Association des mines d'or aux ministres provinciaux des mines, à Niagara-Falls, en septembre dernier. C'est là un problème d'intérêt national assurément, mais je ne possède pas les chiffres se rapportant à ma propre province. En passant, je dirai que le Canada produit 64 p. 100 de l'or produit par toutes les mines d'or filonien. Au cours de la période s'étendant de 1941 à 1951, 35 p. 100 des mines d'or actives de l'Ontario ont discontinué leurs opérations; 74 p. 100 des bénéficiaires de cette industrie ont été balayés et sa main-d'œuvre est réduite de 40 p. 100. Je suis convaincue qu'il en va de même dans toutes les provinces où l'on exploite des mines d'or.

Les gens des régions où l'on extrait de l'or n'aiment pas plus les subventions que les députés n'aiment à les approuver. Nous nous comptons pour des gens fiers. Nous estimons avoir acquis le droit d'être fiers. Les gens qui vivent dans les régions d'extraction de l'or ont joué le rôle de pionniers dans cette partie du pays qu'ils ont ouverte. Ils ont connu des périodes plutôt pénibles mais ils ont créé de grandes richesses pour le Canada. Nos prospecteurs ont rendu à notre pays un service inestimable. En cherchant de l'or, ils ont découvert des ressources de presque tous les bas métaux connus au Canada. Voilà quelque chose dont on a grand besoin même si à l'heure actuelle l'or ne semble pas un métal si essentiel.

Quelle que soit la gratitude avec laquelle nous accueillons la subvention, qu'on n'aille pas nous croire ingrats, nous aimerions mieux qu'on ne nous fasse pas l'aumône. C'est pourquoi l'industrie aurifère et ceux qui en dépendent cherchent constamment quelque méthode, applicable au sein de notre économie nationale, qui leur permettrait de renoncer aux secours. De temps à autre ils saisissent donc le gouvernement de propositions